

Suis-je obligé(e) de me vacciner ?

La liberté de se faire vacciner reste totale. C'est votre décision. Vous pouvez demander conseil à votre médecin traitant ou au médecin coordonnateur de votre maison de repos (ou, pour le personnel, auprès du médecin du travail). La décision de ceux qui ne souhaitent pas se faire vacciner sera respectée. **Le vaccin est gratuit.**

Qui va me vacciner ?

Vu les conditions de conservation du vaccin, la vaccination se fera de façon collective le même jour. Pour les résidents, ce sera fait par le médecin coordonnateur de la maison de repos avec l'appui du personnel infirmier qui est là au quotidien. Pour le personnel, ce sera par le médecin du travail.

Est-ce que je pourrai reprendre une vie 'normale' ?

La vaccination ne mettra pas fin du jour au lendemain à la pandémie de COVID-19 mais vous protégera de manière presque totale dès que vous aurez reçu la seconde dose. C'est un dispositif complémentaire aux mesures de prévention qui doivent persister dans un premier temps. Mais cela va permettre d'assouplir progressivement les règles de distanciation sociale et de renouer peu à peu avec certaines libertés : reprise des activités, rencontre avec ses proches, etc.

Éditeur responsable: A. Baudine | Rue de la Rivelaïne 21, B-6061 Charleroi **Décembre 2020**
Numéro de dépôt légal | D/2020/7646/XX



Pour en savoir plus

Vous pouvez demander conseil à votre médecin traitant ou au médecin coordonnateur de votre institution (au médecin du travail pour le personnel).

Le site jemevaccine.be vous oriente vers des informations accessibles et validées scientifiquement.



COVID-19 Je me vaccine ?



Un vaccin, à quoi ça sert ?

Lorsqu'on tombe malade du fait d'une infection, le système de défense de notre corps, qu'on appelle « le système immunitaire », lutte contre le microbe qui en est responsable (virus, bactérie...). Il reconnaît des substances caractéristiques du microbe (les antigènes) et fabrique des substances destinées à le neutraliser et à l'éliminer : les anticorps.

Se faire vacciner, c'est introduire dans notre organisme un microbe rendu inoffensif ou un morceau de microbe « bien choisi ». Notre système immunitaire réagit en produisant les mêmes anticorps pour le combattre.

Si par la suite on est infecté par le vrai microbe, nos défenses immunitaires activées par le vaccin peuvent le neutraliser et nous éviter de tomber malade; c'est la « mémoire immunitaire ».

Depuis le 19^{ème} siècle, la recherche médicale a permis de produire de nombreux vaccins pour nous protéger des maladies infectieuses comme par exemple la rage, le tétanos, la poliomyélite, la fièvre jaune, la rougeole, la diphtérie, la grippe et bien d'autres...

Les vaccins contre la COVID-19

Ces premiers vaccins (Vaccin des firmes Pfizer et Moderna) qui nous arrivent sont constitués d'une molécule appelée ARN messager (mRNA) qui contient les informations pour que notre propre corps produise de manière transitoire l'antigène. L'antigène provoquera alors une réponse immunitaire et produira les anticorps visant à détruire le virus.

Pour ces vaccins, deux doses seront nécessaires. La deuxième devra être injectée trois semaines (21 jours) pour le vaccin Pfizer et quatre semaines (28 jours) pour le vaccin Moderna après la première dose. Ce sont des vaccins très protecteurs contre la maladie (près de 95% de protection totale).

PRIORITÉ AUX AÎNÉS ET AU PERSONNEL EN MAISON DE REPOS

L'objectif est qu'au moins 70% de la population soit vaccinée pour assurer une immunité collective. Mais tout le monde ne peut être vacciné en même temps. En s'appuyant sur l'avis des experts, le Conseil Supérieur de la Santé a défini des publics prioritaires et des phases successives d'accès à la vaccination. En premier, ce sont les personnes âgées vivant en maison de repos et le personnel de ces institutions.

Pourquoi me faire vacciner ?

La première raison, c'est d'éviter d'avoir la COVID-19 dont les conséquences peuvent être graves. C'est la manière la plus efficace pour se protéger. La vaccination contribuera aussi à soulager la surcharge des hôpitaux.

Enfin, lorsqu'un grand nombre de personnes seront vaccinées, nous pourrons reprendre des activités plus normales, tout en respectant, dans un premier temps, les gestes barrières.

Quels sont les risques de la vaccination COVID-19 ?

Comme tous les médicaments, les vaccins peuvent provoquer des effets indésirables transitoires : de la fièvre, de la fatigue, des maux de tête ou une réaction locale à l'endroit de la pique (douleur, rougeur, gonflement), etc...

Dans de très rares cas, une réaction plus sévère (allergie) peut également être observée. On n'a pas détecté d'autre effet indésirable grave ou de longue durée à ce jour, mais, vu que le vaccin est nouveau, ce risque ne peut jamais être totalement exclu.